

Mairie de Marolles-en-Brie Place Charles de Gaulle 94440 Marolles-en-Brie	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération n° 0059/2021	Objet : Installation d'un conseiller municipal.

Conseillers en exercice : 27 Présents : 22 Pouvoirs : 5
Absents : 0 Votants : 27

L'an deux mil vingt et un, le 30 septembre à 19h00,
Le Conseil Municipal légalement convoqué le 23 septembre 2021, s'est réuni exceptionnellement à l'Espace des Buissons en séance publique sous la présidence d'Alphonse BOYE, Maire,

Présents : Alphonse BOYE, Maire.

Vanessa HANNI, Alain BOUKRIS, Anne FERREIRA, Jean-Luc DESPREZ, Pauline BOHNERT-BISQUERT, Arnaud DESSAINT, Céline MONASSA, adjoints au Maire.

Roland TIBI, Jean-Pierre VANHAVERE, François ELIE, Caroline DELISSE, Noémie ARNOFFI, Grégory NGUYEN, Jean-Jacques GAREAU, Martine HARBULOT, Danielle METRAL, Nicole DELBOSC, Bernard KAMMERER, Carine LACROIX CHARLES, Benjamin GAUDON, Mathias ALONSO, conseillers municipaux.

Absents représentés : Dominique HUMEZ représentée par Vanessa HANNI, Mehdi BELLOUTH représenté par Alain BOUKRIS, Samantha CRISIAS représentée par Roland TIBI, Margot MAGIN représentée par Martine HARBULOT, Stéphanie COUCHOUX représentée par Céline MONASSA.

Absents : /

Madame Caroline DELISSE a été nommée secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-1 modifié, L.2121-4 et R2121-2 modifié ;

Vu le Code Electoral et notamment l'article L.270 ;

Vu le courrier de Stéphanie GODEAU JAOUEN en date du 1^{er} septembre 2021, portant démission de son mandat de conseiller municipal ;

Considérant qu'aux termes de l'article L.270 du Code Electoral et sauf refus express de l'intéressé, le remplacement du conseiller municipal démissionnaire est assuré par « le candidat venant immédiatement après le dernier élu de la liste concernée » ;

Considérant, par conséquent, que Mathias ALONSO candidat suivant de la liste « J'aime Marolles », est désigné pour remplacer Stéphanie GODEAU JAOUEN au titre de conseiller municipal.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

A l'unanimité des votants, 20 voix pour et 7 abstentions (Martine HARBULOT, Jean-Jacques GAREAU, Margot MAGIN, Nicole DELBOSC, Danielle METRAL, Bernard KAMMERER et Carine LACROIX CHARLES)

ARTICLE 1 : PREND ACTE DE :

- la démission de Stéphanie GODEAU JAOUEN le 1^{er} septembre 2021 et de l'installation de **Mathias ALONSO** dans ses fonctions de conseiller municipal,

ARTICLE 2 : PREND ACTE du tableau municipal joint à la présente délibération.

CERTIFIE CONFORME

MAROLLES-EN-BRIE, le 30 septembre 2021


Alphonse BOYE
Maire de Marolles-en-Brie

